



10 Mesures que les Gouvernements Peuvent Prendre pour Soutenir le Rôle Primordial de la Société civile dans la Prévention de l'Extrémisme Violent

La pratique a démontré que les efforts des gouvernements et des acteurs multilatéraux, en particulier ceux d'ordre sécuritaire, ne suffisent pas à prévenir l'extrémisme violent (PVE). Les autorités publiques et les institutions multilatérales devraient travailler de manière plus étroite avec toutes les composantes sociales pour traiter des conditions sous-jacentes et facteurs propices à ce phénomène. Les organisations de la société civile (OSC) sont tout particulièrement importantes car elles sont mues par des citoyens et ont un ancrage local ; cela leur confère l'accès et l'engagement à long terme nécessaire pour promouvoir la cohésion sociale, l'égalité en droit et le pluralisme au sein de leurs communautés. Cet appel à la collaboration et à une approche inclusive est entériné Plan d'action PVE du Secrétaire Général des Nations Unies, ainsi que dans un nombre croissant de plans d'action PVE nationaux. Pour concrétiser ces engagements, les gouvernements peuvent prendre les 10 mesures suivantes : ¹

Supprimer les obstacles juridiques, politiques et financiers aux initiatives PVE portées par la société civile.

- 1. Identifier et supprimer les obstacles juridiques et politiques à l'action des OSC** qui travaillent pour le bien de leurs communautés et pour éliminer les conditions propices à l'extrémisme violent. Cela requiert notamment d'assurer leur sécurité physique et informatique, leur capacité à s'organiser, ainsi que de respecter leur indépendance et leur crédibilité aux yeux de leurs communautés.
- 2. Réduire les obstacles financiers à l'action des OSC**, notamment en s'assurant que les normes et standards de la lutte contre le financement du terrorisme n'impactent pas de manière adverse la capacité des OSC à lever des fonds, et en soutenant les mécanismes indépendants de financement qui existent.
- 3. Accélérer la délivrance de visa et offrir des visas à entrées multiples** afin de faciliter la participation des OSC dans des conférences, ateliers et formations internationaux et régionaux sur le PVE.

Etablir les moyens et les opportunités pour une coopération stratégique et pratique sur le PVE entre les autorités nationales, les institutions multilatérales et la société civile.

- 4. Définir au travers des politiques et programmes gouvernementaux une approche envers les OSC fondée sur le respect et le partenariat**, notamment par le biais de la formation des agents de première ligne et autres qui travaillent avec les acteurs non-gouvernementaux.
- 5. S'assurer que des OSC indépendantes et variées participent à l'analyse des problèmes** ainsi qu'au développement, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des stratégies, plans d'action, politiques publiques, programmes et mécanismes de coordination nationaux sur le PVE. Une attention particulière devrait être apportée à l'implication d'organisations menées par des femmes et des jeunes dans tous les secteurs.

¹Les vues exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celle de tous les membres du directoire et partenaires du GSX.



6. **Faciliter la participation des OSC dans tout l'éventail de programmes PVE**, y compris ceux qui traitent de problèmes potentiellement sensibles ou d'acteur controversés (par exemple, les « réformés »), en reconnaissant le travail en cours des OSC locales (en particulier celui souvent moins visible des organisations de femmes et de jeunes) et en créant des mécanismes pour l'échange d'idées, de solutions et d'enseignements tirés de la pratique.
7. **Soutenir l'établissement des réseaux nationaux sur le PVE** pour offrir aux OSC concernées plus d'opportunités pour prendre contact et apprendre l'une de l'autre ainsi que d'autres acteurs PVE.
8. **Encourager les Nations Unies et autres institutions multilatérales à donner la priorité à un dialogue nourri et régulier** avec les OSC locales sur les aspects cruciaux de l'agenda PVE, y compris au travers de mécanismes existants.

Soutenir des programmes crédibles portés par des OSC pour identifier et éliminer les conditions propices à l'extrémisme violent.

9. **Soutenir les OSC locales qui bénéficient du plus de crédibilité au sein d'une communauté donnée**, et pas simplement celles qui entretiennent de bonnes relations avec le gouvernement, afin de permettre la mise en œuvre effective de mesures PVE.
10. **Prendre égard à la nature potentiellement clivante du discours PVE**, qui peut repousser d'éventuels partenaires au sein de la société civile ainsi que mettre en danger les communautés et les acteurs de terrain.

GLOBAL SOLUTIONS EXCHANGE